

RÉDUCTIONS ET GRATUITÉS 2021

TARIF RÉDUIT - BILLET D'ENTRÉE / TARIF RÉDUIT 1 - VISITES GUIDÉES

PARTENAIRES

Liste des partenariats avec la Monnaie de Paris en cours de validité disponible en guichet.

Sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois + pièce d'identité.

PROFESSIONNELS DES ARTS ET DE LA CULTURE, ARTISTES PROFESSIONNELS

Sur présentation d'une carte ou attestation de la Maison des Artistes ou de l'AGESSA (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs) avec vignette annuelle, carte internationale d'identité d'artiste, carte de la Cité internationale des arts.

GRATUITÉ - BILLET D'ENTRÉE / TARIF RÉDUIT 2 - VISITES GUIDÉES

MOINS DE 26 ANS

Sur présentation d'une pièce d'identité.

BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX

Sur présentation d'une attestation de paiement RSA (Revenu de Solidarité Active), attestation d'admission ou d'indemnisation ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), attestation de situation ou d'admission CMU (Couverture Maladie Universelle) de moins de trois mois + pièce d'identité.

DEMANDEURS D'EMPLOI

Sur présentation d'une attestation des périodes indemnisées par Pôle emploi de moins de trois mois + pièce d'identité.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP + 1 ACCOMPAGNANT

Sur présentation d'une carte COTOREP avec tampon DDASS, carte de l'ONAC ou attestation étrangère équivalente, carte de MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), carte de stationnement pour personnes handicapées, RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) carte du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre en cours de validité + pièce d'identité.

ENSEIGNANTS

Sur présentation du Pass Education de l'année scolaire en cours, d'une attestation professionnelle ou d'un certificat d'exercice pour l'enseignement supérieur national.

ÉTUDIANTS EN ART, ARTS APPLIQUÉS ET HISTOIRE DE L'ART ET ÉCOLES/UNIVERSITÉS PARTENAIRES

Sur présentation d'une carte d'étudiant française ou européenne de l'année en cours + pièce d'identité. Pour les non ressortissants de l'UE, sur présentation de la carte d'étudiant internationale en cours de validité.

GUIDES INTERPRÈTES NATIONAUX ET RÉGIONAUX, CONFÉRENCIERS NATIONAUX

Sur présentation d'une carte professionnelle de guide interprète ou conférencier national.

MEMBRES DE L'ICOM (CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES), DE L'ICOMOS (MONUMENTS ET SITES) ET DU CEA (COMMISSAIRES D'EXPOSITION ASSOCIÉS)

Sur présentation d'une carte de membre valide pour l'année en cours + pièce d'identité.

PRESSE

Sur présentation d'une carte de presse ou carte de membre de l'association des critiques d'art ou Syndicat de la presse artistique valide pour l'année en cours + pièce d'identité.

PARTENAIRES

Liste des partenariats avec la Monnaie de Paris en cours de validité disponible en guichet.

Sur présentation d'un justificatif de moins de trois mois + pièce d'identité.

DÉTENTEURS DE LA CARTE PROFESSIONNELLE VISIT PARIS REGION

Sur présentation de la carte nominative avec photographie en cours de validité.

GRATUITÉ BILLET D'ENTRÉE MUSÉE POUR TOUS le 1er dimanche de chaque mois.

SALARIÉS MONNAIE DE PARIS

Billets d'entrée : gratuité pour le salarié + 2 accompagnants en guichet sur présentation du badge Monnaie de Paris.

Visites guidées : gratuité pour le salarié + 2 accompagnants sur demande en interne.

Activités famille : tarif unique de 10€ par participant sur demande en interne ou en guichet sur présentation du badge Monnaie de Paris.

L'ensemble des réductions et gratuités listées ci-dessus est disponible en guichet, sur présentation d'un justificatif valide de moins de trois mois.